



## REUNION DE COMITE DIRECTEUR CRE CVL

*Lundi 14 Janvier 2019*

### -Procès verbal-

#### Etaient présents :

Mesdames Aline BEAULIEUX, Sophie AUDEMONT, Sylviane THEVENOUX, Sophie GAUTHIER, Marie Laure DEUQUET, Elisabeth HARDY, Véronique BILLY, Fanny BEGUIN

Messieurs Frédéric SANABRA, Jean Louis FOURMY, Olivier MARSZALKOWSKI, Pascal DEBOUDT, Jean François de MIEULLE

#### Excusés :

Mesdames Véronique CHERUBIN, Charlène DEUQUET, Valérie GIRAUDEAU MEIXEIRIO, Christelle GOEURY, Stéphanie LAROYE, Laetitia PLAUT, Anne Sophie RIGUET

Messieurs Raymond LOUIS, François PIQUEMAL, Thibault COUDRY

#### Invités :

Lionel LANGLET, Président du conseil des présidents de CDE France ROCHE, en tant que CTS

Noémie BOURGIER, Marine DURAND et Clément MILLET en tant que permanents du CRECVL.

#### L'ordre du jour est :

1. Approbation du procès verbal du Comité Directeur du 19/07/2018
2. Retour sur les assises du développement
3. Randonnez Cheval Ô Centre
4. Formation professionnelle continue 2019
5. Présentation du projet 500 Cavaliers pour les 500 ans de Chambord
6. Grand Régional Centre 2019
7. Organisation stages cavaliers 2019
8. Journée des officiels de compétition 2019 / disciplines et intervenants
9. Sollicitation championnats régionaux 2019
10. Promotion officiels de compétition
11. Questions Diverses

Le président, Pascal DEBOUDT ouvre la séance à 09h45

### **1) Approbation du procès verbal du Comité Directeur du 19/07/2018**

Pascal DEBOUDT fait lecture du précédent procès verbal de Comité Directeur en date du 19/07/2018. Le procès verbal est approuvé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

## 2) Retour sur les assises du développement

France ROCHE réalise un retour sur les assises du développement ayant eut lieu le 17 Décembre 2018 à Lamotte Beuvron.

Les 4 thèmes développés étaient :

- Les services liés à la licence
- Formation initiale et continue
- Quels nouveaux produits pour recruter de nouveaux cavaliers
- Quelle communication pour promouvoir les produits

Suite aux différentes propositions issues des assises du développement, il est proposé :

### **-Les services liés à la licence :**

- Un courrier devra être adressé à la Fédération Française d'Equitation afin de demander la mise en place d'une licence « bénévole non cavalier ». Un courrier sera également adressé plus spécifiquement au service ressource / juridique sur ce point particulièrement.

### **- Formation Initiale et continue :**

- Considérant la carence actuelle d'enseignants d'équitation, le durcissement des critères techniques du BPJEPS amenant à une recrudescence des inscriptions sur le diplôme de l'AAE, Il est proposé la mise en place d'un groupe de projet Formation Initiale travaillant sur la mise en place d'une formation AAE organisée par le Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire.  
Ce groupe de projet devra être ouvert aux organisateurs actuels de formations AAE et à tous les clubs souhaitant s'investir dans la démarche.

### **- Communication :**

- Les assises du développement ont mis en exergue la nécessité de développer des communications ciblées (fête du cheval, développement durable, ...) plutôt que des communications généralistes. Des actions seront menées en ce sens.

### **- Nouveaux produits :**

- La nécessité de mettre en place de nouvelles activités dans les centres équestres à été unanimement reconnue lors des assises du développement. Des actions seront menées afin de promouvoir ces nouveaux produits et leurs développements dans nos clubs.

L'ensemble des élus du Comité Directeur approuve ces propositions.

### **3) Randonnez Cheval Ô Centre**

Un bilan du site Randonnez Cheval Ô Centre est réalisé.

Considérant le nombre de ventes effectives insuffisant par rapport aux charges liés à cette action, il est proposé de réunir l'ensemble des acteurs du réseau Randonnez Cheval Ô Centre afin de proposer de nouvelles solutions de développement, ou d'envisager une réduction de cette activité.

L'ensemble des élus du Comité Directeur approuve ces propositions.

### **4) Formation professionnelle continue 2019**

Il est exposé aux élus du Comité Directeur la situation actuelle de la formation professionnelle continue suite au contrôle effectué par le DIRECCTE sur l'organisme de formation du CRE CVL.

Déclaré en tant qu'organisme de formation auprès de la Direccte, nous faisons appels à des experts métiers, des techniciens sportifs et autres formateurs spécialisés dans notre secteur d'activité. Les conclusions du contrôle nous imposent sans délai, que ces acteurs soient inclus dans la catégorie d'organisme de formation et de « sous traitants » et ainsi de les soumettre à une obligation de déclaration d'activité auprès des services de la Direccte.

Cette obligation de déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation est de nature à compliquer et limiter les concours de nos intervenants qui n'ont pas pour activité principale la formation. Il s'agit bien d'intervenants extérieurs et non pas de sous-traitant, qui ne gèrent pas l'administratif de la formation, qui ne sont pas en charge des rapports précédents la formation avec les stagiaires. Ils sont cavaliers professionnels, juristes, communicants... Ils ont leur propre structure juridique qui facture l'intervention à notre organisme de formation. Ils ne sont pas économiquement dépendant vis-à-vis du CRE CVL.

Ne pouvant à ce jour répondre aux exigences de la DIRECCTE, les actions de formation professionnelle continue sont suspendues pour la saison 2019.

Il est noté qu'un courrier a été adressé à Monsieur le Préfet de la région Centre-Val de Loire le 29 Novembre 2018, resté à ce jour sans réponse.

Tenant compte des différents points abordés, les élus du Comité Directeur demandent à ce qu'un courrier soit adressé aux députés, sénateurs de la région Centre Val de Loire ainsi qu'au Président de la Région Centre-Val de Loire, avec copie dans tous les départements.

L'ensemble des élus du Comité Directeur approuve ces propositions.

## 5) Présentation du projet 500 Cavaliers pour les 500 ans de Chambord

Il est présenté aux élus du Comité Directeur les avancées effectuées sur le projet 500 Cavaliers pour les 500 ans de Chambord.

### **Samedi 29 juin :**

#### **Un colloque « Le Cheval à Chambord, une histoire de Renaissances »**

Cette rencontre ouverte à tous est conçue comme un dialogue entre écuyers et historiens pour éclairer les liens équestres entre Chambord, la Renaissance et le territoire solognot.

*Dans le château, sur inscription, et en retransmission live sur internet.*

### **Dimanche 30 juin :**

#### **• Une flânerie équestre**

Pour le plaisir des visiteurs, le domaine s'animera de 500 cavaliers et meneurs en costume d'époque au fil d'une flânerie équestre sur trois itinéraires de 9 à 13 km jalonnées d'animations thématiques.

Chambord retrouvera une ambiance d'antan avec des présentations d'amazones, d'attelages de tradition, de vénerie, de maréchalerie, de chevaux utilitaires...

Des expositions d'illustrations équestres anciennes et de sculptures seront également accessibles à pied et – c'est inédit ! - à cheval.

*En libre accès pour les visiteurs à pied, départ devant le Château.*

*Limité à 500 cavaliers et attelages sur inscription payante*

#### **• Le Festival des écuyers**

Devant le Château, à côté des écuries du Maréchal de Saxe, le Festival des Écuyers présentera l'Équitation française :

- Tableaux prestigieux avec le Cadre Noir de Saumur et la Garde Républicaine.
- Présentation d'équitation traditionnelle par des cavaliers ambassadeurs de l'Art équestre.
- Spectacles présentés par des centres équestres.

*Devant le château, accès libre*

#### **• Inauguration des itinéraires « Route d'Artagnan »**

Les 264 km d'itinéraires aujourd'hui balisés "Route Européenne d'Artagnan" en région Centre - Val de Loire offrent notamment 4 tracés qui permettent de rallier Chambord à cheval, en toute sécurité, en passant par des points d'intérêt historique.

Une partie des cavaliers présents à la flânerie les aura d'ailleurs empruntés. Si cette manifestation est un formidable accélérateur pour leur mise en place, cette inauguration marque leur pérennisation par une inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) et affiche la région Centre – Val de Loire comme une terre d'accueil des cavaliers.

Il est demandé qu'une réunion soit programmée avec l'équipe des Nuits de Sologne. Cette organisation peut nous servir de modèle en termes de compétences organisationnelles.

L'ensemble des élus du Comité Directeur approuve ces propositions.

## 6) Grand Régional Centre 2019

Les dates du Grand Régional Centre 2019 sont exposées aux membres du Comité Directeur. Il est souligné les retours positifs sur ce projet notamment au vu du nombre de candidatures reçues par le Comité Régional d'Equitation.

Les élus demandent la mise en place d'une communication pour la promotion de cette nouvelle mouture auprès des acteurs sport de notre région.

La demande de Monsieur Christophe BERTHIER est également exposée aux membres du Comité Directeur :

- Mise en place d'un challenge BMW et d'un challenge Fautras lors de son étape Grand Régional Centre Premium + Excellence des 20,21 et 22 Avril prochains.

Cette demande est acceptée par les membres du Comité Directeur, il est toutefois rappelé que l'organisateur a l'obligation d'accueillir les partenaires du circuit Grand Régional Centre sur la compétition.

Le Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire notifiera l'organisateur d'un rappel concernant la clause de non concurrence mise en place sur le circuit Grand Régional Centre :

**Art13. Partenaires du circuit** - « Non concurrence : Pas plus de deux exposants d'un même secteur d'activité autorisé dans le cas d'une exposition d'un partenaire du Grand Régional Centre sur le concours. »

L'ensemble des élus du Comité Directeur approuve ces propositions.

## 7) Organisation stages Cavaliers 2019

Un bilan des stages réalisés sur la saison 2018 par le Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire est présenté.

Au vu des différents éléments présentés, les élus du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire décident de la mise en place des stages suivants pour la saison 2019 :

- CSO Major à Lamotte Beuvron (41)
- CSO GRC niveau Excellence (Amateur 1 GP / Amateur Elite GP) à Lamotte Beuvron (41)
- CSO GRC niveau Premium (Amateur 2 GP) :
  - Une date sera proposée dans l'Indre et Loire (37) à destination des cavaliers des départements de l'Indre et Loire et du Loir et Cher. Site pressenti : Tours Pernay (37).

- Une date sera proposée dans l'Eure et Loire (28) à destination des cavaliers des départements de l'Eure et Loire et du Loiret. Site pressenti : Bonneval (28).
- Une date sera proposée dans le Cher (18) à destination des cavaliers des départements du Cher et de l'Indre. Site pressenti : Lignières en Berry (18).

- CCE GRC à Lamotte Beuvron (41) - Proposition d'intervenant : Karim LAGHOUAG

-ATTELAGE à Lamotte Beuvron (41) - stage co-organisé avec le CRE Ile de France à destination des meneurs de la Région Centre Val de Loire et de l'Ile de France.

L'ensemble des élus du Comité Directeur approuve ces propositions.

## **8) Journée des officiels de compétition 2019**

Il est présenté aux élus du Comité Directeur l'avancée des inscriptions pour la journée de formation des officiels de compétition du Dimanche 27 Janvier 2019.

Les élus sont informés de l'absence de formateur concernant la formation Chef de Piste TREC.

Au vu de différents éléments, la formation Chef de Piste TREC est donc annulée pour la session 2019, en conséquence, les statuts Chef de Piste TREC ne seront pas désactivés.

- Tarification licenciés hors région / Domiciliation sportive région Centre-Val de Loire.

Jusqu'alors, les juges licenciés hors région dont la domiciliation sportive est située en région Centre Val de Loire n'avaient pas de frais d'inscriptions à la journée des officiels de compétition.

Dès 2020, il est proposé qu'un tarif de 75,00€ soit mis en place pour les officiels ne disposant pas d'une licence prise en région Centre Val de Loire.

Un mail sera adressé aux officiels concernés pour les informer que le CRECVL prendra en charge exceptionnellement l'inscription 2019.

Il est demandé que l'année prochaine, tous les licenciés hors région devront s'acquitter des frais d'inscription.

Les élus approuvent à l'unanimité cette proposition.

## **9) Sollicitation Championnats Régionaux 2019**

Les championnats régionaux suivants sont attribués par les membres élus du Comité Directeur pour la saison suivante :

- VOLTIGE - Centre Equestre de Pouzay (37) - 19 Mai 2019
- TREC ATTELÉ - La Licorne (28) - 19 Mai 2019

## 10) Promotion Officiels de Compétition

- Pascale DUPUIS - Juge National CSO

Sur avis favorable de Madame Sylviane THEVENOUX correspondante régional CSO, la promotion de Madame Pascale DUPUIS au statut de Juge National CSO est approuvée à l'unanimité.

- Christian CAILLAULT - Commissaire au paddock National

Au vu des informations requises sur le terrain et de l'expérience en tant que commissaire au paddock de Monsieur Christian CAILLAULT, il est demandé qu'un courrier soit adressé à ce dernier mentionnant le fait qu'un complément d'expérience est nécessaire, notamment auprès de tuteurs différents.

- Mayléa EDMOND - Commissaire au Paddock National

Au vu des informations requises sur le terrain et de l'expérience en tant que commissaire au paddock de Madame Mayléa EDMOND, il est demandé qu'un courrier soit adressé à cette dernière mentionnant le fait qu'un complément d'expérience est nécessaire, notamment auprès de tuteurs différents.

L'ensemble des élus du Comité Directeur approuve ces propositions.

## 11) Questions diverses

Formation AAE

France ROCHE propose l'organisation d'une session d'examen AAE aux Ecuries du Val de l'Eure (28) les 20 et 21 Juin 2019.

Cette proposition est acceptée par les membres élus du Comité Directeur.

**La réunion est levée à 12h45**